

LE CONFLIT AU SRI LANKA (1983-2007)

PAR

LUIS VASSY (*)

Les 40 000 morts et les destructions engendrés par le tsunami du 26 décembre 2004 au Sri Lanka auraient pu créer, comme dans le pays le plus durement affecté, l'Indonésie, une «*opportunité*», pour reprendre le mot de la Secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice, d'avancer vers la paix. Un peu plus de deux ans après l'événement, le Sri Lanka est, à l'opposé de cet objectif, bien loin de vivre dans une atmosphère de réconciliation : la situation précaire d'avant décembre 2004, marquée par la reprise des attentats-suicides au mois de juillet précédent et des violations régulières du cessez-le-feu, n'a eu de cesse de s'aggraver depuis. Le contentieux sur la répartition de l'aide, la reprise des attentats des Tigres de libération du Tamil Eelam (LTTE), l'élection d'un «*faucun*», Mahinda Rajapakse, en juillet 2005, ont ouvert la voie à une reprise désormais quasi globale des combats, même si, à l'heure où ces lignes sont écrites, un cessez-le-feu et une médiation – norvégienne – existent encore nominalement. Au fond, le conflit sri lankais, vieux de plus de vingt ans, est sans doute un archétype de ce qu'on dénomme communément un conflit «*identitaire*», qui a fait, depuis 1983, 60 000 morts et 11 000 disparus.

LA COHABITATION DE DEUX «*IDENTITÉS*» SUR UN SEUL TERRITOIRE

De quelles identités parle-t-on ? La vingtaine de millions d'habitants du Sri Lanka se divise en deux groupes principaux : une majorité de Cinghalais bouddhistes, qui, parlant une langue indo-européenne – qui se rapproche de celles parlées dans le nord de l'Inde –, compte pour 74 % de la population ; les Tamouls hindouistes, dont la langue dravidienne appartient à la famille des langues de l'Inde méridionale et qui constituent près de 18 % de la population. A cela s'ajoute une petite minorité de Musulmans (7 % de la population), les Burghers (1) et diverses populations asiatiques (Malais, notamment).

(*) Fonctionnaire au ministère français des Affaires étrangères. Les opinions exprimées ici n'engagent que leur auteur.

(1) Descendants de Hollandais et de Portugais.

Entre 1815 et 1948, le Sri Lanka, connu sous le nom de Ceylan, était une colonie britannique, après avoir été colonisée par les Portugais et les Hollandais, lesquels avaient établi un système de double administration sur l'île, l'une pour les Cinghalais, l'autre pour les Tamouls. Les Britanniques, pour qui Ceylan était avant tout une dépendance de l'immense Empire des Indes, favorisèrent, comme souvent les colonisateurs, la minorité. Et, ce, d'autant plus facilement que les Tamouls leur étaient connus puisque leurs parents indiens – dans l'actuel Tamil Nadu, au sud-est de l'Inde – étaient leurs sujets.

Comme ailleurs également, au moment de l'indépendance, la majorité voulut rapidement reprendre la place dominante que la démographie lui donnait le droit d'espérer. Dans un processus analogue à celui qu'on observa dans les années 1960 en Malaisie, les Cinghalais majoritaires, menés par leurs mouvements nationalistes, reconquirent les lieux de pouvoir et voulurent instaurer un Etat unitaire. En 1944, ils obtinrent des Britanniques une représentation plus proche des réalités démographiques – 65 % de Cinghalais, 35 % de Tamouls – et, à partir de 1950, le pouvoir cinghalais multiplia les mesures discriminatoires, notamment linguistiques, à l'encontre de la minorité tamoule. En 1956, enfin, le pouvoir en place appliqua la politique du « cinghalais seulement » : le cinghalais devint la seule langue officielle et le bouddhisme la religion d'Etat. En 1961, les écoles tamoules furent nationalisées.

LES COMPROMIS MANQUÉS

Face à cette situation, les Tamouls ne portaient pas tous les mêmes revendications vis-à-vis de la majorité cinghalaise : alors que les Tamouls ceylanais étaient partisans d'un Etat séparé, les Tamouls indiens – arrivés avec les Britanniques – penchaient davantage pour la réconciliation et l'intégration nationale avec les Cinghalais au sein de l'Etat du Sri Lanka. Dès l'indépendance, le premier parti nationaliste tamoul, le Parti fédéral Turwal, créé par les Tamouls du nord, avait un programme articulé autour de demandes relativement modérées : un statut d'autonomie pour les provinces tamoules du nord et de l'est réunies dans un Sri Lanka fédéral ; égalité entre Cinghalais et Tamouls ; citoyenneté ceylanaise pour les Tamouls indiens qui le souhaitent ; abandon des colonies de peuplement cinghalaises en territoire tamoul.

La montée de ses revendications fut reçue dans un relatif esprit de compromis, qui déboucha sur la Constitution de 1978. La langue de l'Etat sri lankais y reste le cinghalais, mais le tamoul se voit accorder le statut de langue nationale et de langue de l'administration dans les provinces du nord et de l'est, les lois étant promulguées dans les deux langues. Enfin, les

250 000 derniers Tamouls qui n'avaient pas la nationalité sri lankaise l'obtinrent.

Les tensions continuent néanmoins de s'accroître, sur fond notamment d'inégalités économiques croissantes, et entraînent un durcissement des revendications tamoules. Le Front uni de libération des Tamouls, qui regroupe en 1976 divers mouvements nationalistes, demande la création d'un Etat indépendant, l'Eelam Tamoul, dans les provinces du nord et de l'est, doublant ainsi la superficie initialement revendiquée par les nationalistes, au même moment de l'abandon de la revendication d'une large autonomie au bénéfice d'une demande d'indépendance.

LE LTTE : DE LA VIOLENCE ARMÉE À L'AUTORITARISME

Le principal mouvement tamoul armé est celui du LTTE. C'est en 1975 que son chef, Prabhakaran, recourt pour la première fois à la violence armée, en assassinant le maire de Jaffna, à l'extrême nord de l'île. En 1981, le LTTE enclenche un cycle de provocations et de représailles qui débouche, en 1983, sur des massacres de civils par l'armée, après une attaque qui avait causé la mort de treize soldats. Le LTTE s'impose alors comme la seule force politique tamoule et décime ses rivaux plus modérés.

Sans entrer dans l'histoire militaire du conflit sri lankais, on notera que les Tigres se servent de techniques particulièrement violentes et spectaculaires : le 7 juillet 1987, ils utilisent pour la première fois un kamikaze pour mener une attaque. Depuis, ce sont près de 220 attentats-suicides qui ont été perpétrés par le LTTE, en plus de son action militaire. A cet égard, le LTTE s'illustre en étant le premier groupe à utiliser des femmes pour perpétrer des attentats-suicides. Les Tigres constituent une armée bien organisée et équipée, douée d'une composante maritime, les «Sea Tigers», capable de frapper la flotte du gouvernement. Les revenus considérables que suscitent les trafics, d'armes en particulier, les remises de la diaspora et la levée d'impôts, dans des zones auxquelles l'Etat central n'a plus accès, assurent le fonctionnement du groupe.

Aujourd'hui, les Tigres et leur chef ont une mainmise incontestée sur les zones tamoules, dont les habitants vivent souvent dans la certitude que, en leur absence, l'armée sri lankaise les aurait éradiqués. Les premières victimes de cette situation sont les Tamouls modérés, systématiquement pris pour cibles : l'assassinat de Lakshman Kadirgamar, ministre sri lankais des Affaires étrangères d'ethnie tamoule, en est le témoignage, de même que la lutte acharnée menée par Prabhakaran contre le colonel Karuna, qui dirige dans l'est de l'île un mouvement armé tamoul opposé au LTTE depuis 2004.

DES LIMITES DE LA LECTURE D'UN CONFLIT
A TRAVERS LE PRISME «IDENTITAIRE»

On le voit, ce n'est pas tant la confrontation des identités tamoule et cinghalaise qui est à l'origine du conflit, mais plutôt la confrontation des mouvements identitaires ou, pour être plus exact, des mouvements nationalistes fondant leur emprise politique et éventuellement militaire sur leur camp par l'exacerbation des discours identitaires, qui ne s'embarrasse pas des nuances parfaitement décrites par Eric Meyer (2).

Certaines factions exploitent dans chaque camp, à des fins de conquête ou de maintien au pouvoir, la thématique identitaire, avec une surenchère visant à marginaliser les plus modérés. C'est le cas du LTTE, qui développe à destination de la population tamoule du Sri Lanka un discours indépendantiste sans concession et accroît les revendications territoriales du mouvement à leur maximum envisageable. A l'extérieur, le LTTE s'impose comme le représentant des Tamouls sri lankais. C'est le cas en particulier auprès des 50 millions de Tamouls de l'Etat indien du Tamil Nadu. Les dirigeants politiques de l'Etat ont à cet égard toujours veillé à ne pas heurter un LTTE jouissant largement des sympathies de la population : les visites en Inde de chefs d'Etat étrangers sont reçues dans la région au minimum avec une froide hostilité.

De leur côté, les mouvements nationalistes cinghalais ont développé la thèse selon laquelle, bien que majoritaires au Sri Lanka, les Cinghalais avaient à défendre leur culture par opposition à la culture hindouiste des Tamouls, majoritaire dans le sous-continent indien. Le Sri Lanka, berceau du bouddhisme theravada, serait aujourd'hui menacée par le monde indien. Le combat contre le LTTE est donc également ici dramatisé en question de survie.

L'échec des tentatives de règlement du conflit par la négociation peut sans doute être lu au travers de ce prisme, où le compromis n'est plus dans l'intérêt d'aucun des camps en présence, puisqu'il signifierait vraisemblablement une perte d'emprise sur les siens et donc de pouvoir, de financements, etc. Outre la Constitution de 1978, suivie d'une flambée de violence, on pourra citer à l'appui de cette thèse la tentative de 1987. Après l'échec d'une offensive militaire majeure contre les Tamouls et devant le risque de voir l'Inde intervenir indirectement en appui aux rebelles – des armes furent livrées à cette époque par New Delhi au LTTE –, le gouvernement sri lankais accepte un plan de paix indien déléguant des compétences aux provinces, afin notamment de permettre aux zones tamoules du nord et de l'est de fusionner – après approbation par référendum – et de faire du

(2) Eric MEYER, *Sri Lanka entre particularisme et mondialisation*, La Documentation française, Paris, 2001, 183 p.

tamoul une langue officielle; le cessez-le-feu doit être garanti par la présence d'une force de paix indienne. La plupart des groupes acceptent de désarmer, mais le LTTE rejette le compromis, réaffirmant son objectif d'indépendance, et multiplie les actions spectaculaires, dont le premier attentat-suicide de juillet 1987, avant d'entrer en conflit ouvert avec l'IPKF, qui finit par se retirer en 1989, après la mort de 1 100 militaires indiens. Ce retrait est suivi d'une reprise des combats, avec une particulière intensité entre 1994 et 1999, dates entre lesquelles on voit les troupes gouvernementales gagner du terrain au prix de pertes humaines considérables, puis le reperdre.

Chez les Cinghalais en revanche, la présence de 50 000 soldats indiens et les plans de décentralisation suivis des retraits des avantages spécifiques accordés aux Cinghalais concernant l'entrée à l'Université en particulier débouchent sur la réapparition d'un groupe nationaliste extrémiste, le Front de libération du peuple (Janta Vimukti Peramuna, d'obédience marxiste), qui lance un programme d'intimidation contre des défenseurs de l'arrangement du gouvernement avec l'Inde.

Le mourant cessez-le-feu entre le LTTE et Colombo du 22 février 2002, dont la négociation avait été facilitée par la Norvège, constitue vraisemblablement la seconde chance manquée. Le LTTE a indéniablement profité de la limitation des hostilités pour réarmer, mais ne s'est jamais véritablement engagé dans des discussions approfondies et aucun plan de paix durable n'a vu le jour en cinq ans. Dans le même temps, la sécession, en 2004, du colonel Karuna qui dirigeait les forces du LTTE à l'est et les pertes militaires subies par les rebelles à la suite du tsunami – en particulier sa flotte dans le nord et l'est, qui furent les zones les plus touchées – poussent un LTTE fragilisé à remobiliser le camp tamoul autour de lui en multipliant les provocations, les escarmouches et les points de contentieux (par exemple sur la répartition de l'aide) avec le gouvernement.

Dans le camp cinghalais, avec l'élection de Mahinda Rajapakse, qui préconise une ligne dure à l'égard du LTTE durant la campagne et rejette catégoriquement l'option fédéraliste, la situation devient plus tendue encore. Si le Président affirme depuis son intention d'ouvrir des négociations de paix avec le LTTE, il s'est entouré de personnalités particulièrement «dures»: le général Sarath Fonseka, chef d'état-major de l'armée, ou Gotabaya Rajapakse, frère du Président et numéro deux du ministère de la Défense, sont connus pour leurs positions radicales. Au total, à partir de l'été 2005, la situation se dégrade rapidement, pour déboucher sur un retour désormais presque complet à la guerre ouverte.

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE
A-T-ELLE DES LEVIERS D'ACTION ?

Dans ces conditions, les solutions diplomatiques semblent faire défaut. La médiation menée par la Norvège n'a pas débouché sur un quelconque projet de règlement et l'intervention d'Oslo est aujourd'hui fragilisée par le retrait d'une partie des observateurs nordiques (Finlandais et Danois durant l'été 2006) et par la contestation de son rôle, jugé partial par les autorités de Colombo.

Face à la tendance quasi constante, depuis vingt-cinq ans, de poussée aux extrêmes, les options ouvertes à la communauté internationale semblent limitées. Une intervention directe est exclue : seule l'Inde serait en mesure de la réaliser, mais ne le souhaite pour l'instant pas, la situation ne s'étant pas suffisamment dégradée pour menacer la stabilité régionale, alors que le coût potentiel d'un déploiement de troupes est connu depuis l'échec de la fin des années 1980. Une possibilité consiste à rechercher l'affaiblissement des adversaires, en espérant que, faute de ressources, ils finissent par estimer que la paix vaut mieux pour eux que la poursuite du conflit. L'inscription du LTTE en 2006 sur la liste des groupes terroristes de l'Union européenne est à la fois une mesure de pression politique et un moyen de donner une base à la lutte contre le financement du mouvement. De même, plusieurs États occidentaux en particulier ont décidé de limiter leurs exportations d'armement au bénéfice du gouvernement sri lankais.

Pour l'heure, la pression exercée sur les belligérants n'est manifestement pas suffisante pour les faire renoncer à une politique d'escalade et les voies d'un compromis restent difficilement identifiables. Le cas sri lankais, vraisemblablement transposable ailleurs illustre avec une acuité particulière les obstacles spécifiques qui s'opposent au règlement de conflits découlant d'antagonismes « identitaires ». Le compromis y est d'autant moins aisé que l'exploitation de ces lignes de fracture par des acteurs y trouvant une ressource sur l'échiquier politique interne crée elle-même une opposition qui, sans être nécessairement artificielle, n'en est pas moins largement instrumentalisée. La surenchère devient dès lors une stratégie politique et rompre les phénomènes qui la nourrissent relève d'un exercice quasi impossible.